

Permaculture



Formations 2020

Initiation à la Permaculture

Maraîchage Permaculturel





La ferme des Longs Sillons
53 rue des Montforts
77810 THOMERY



**Vente de Fruits et de
et Légumes à Thomery**

Herbes séchées
Plants de légumes
Oeufs
Miel
Semences

Gérard, Perrot

**Maraîcher bio
en permaculture**

Distribution à la ferme le
vendredi soir de 18h30 à 20h

Réservation des produits sur
www.lafermedeslongsillons.com

Tél 0771725844
lafermedeslongsillons@gmail.com

La Ferme des Longs Sillons
Maraîchage Bio Permaculturel
Fruits et Légumes à Thomery





La production agricole J'ai créé en 2015 ma ferme Permacole urbaine, « La Ferme des Longs Sillons », elle comporte deux terrain (2500 et 9000 m2) pour une surface de culture de 1200 M2 pour les cultivars le reste étant destiné aux fruitiers, je suis également devenu apiculteur et compte 7 ruches sur la ferme, je travaille sans aucune énergie fossile. Mon système de distribution est local et consiste à une vente par semaine directement à la ferme et également auprès de trois restaurants à Fontainebleau.





Les formations J'anime des stages d'initiation à la permaculture et des formations sur le maraîchage bio permaculturel une fois par mois, ainsi que des formations auprès d'associations locale. Je suis également conseillé Permacole auprès des magasins Truffaut sur le site de leur siège social. Je participe à des forums sur l'écologie localement et suis également président d'une association « Le Jardin des Cultures » dont l'objet principal est de communiquer sur la perte de notre biodiversité tout en créant un éco lieu.





La **Permaculture** est une méthode de conception permettant de créer des environnements répondant aux besoins des êtres humains, tout en respectant la nature.

La conception Permaculturelle (design en anglais) est basée sur l'observation et la reproduction des écosystèmes naturels. Elle se fait par une approche systémique, qui vise à interconnecter les éléments du système, conçu grâce à des principes d'efficacité énergétique, pour créer des environnements durables, résiliant et répondant aux besoins de tous les êtres vivants.

La Permaculture intègre aussi bien des connaissances traditionnelles que celle de la science moderne. Elle nous fait travailler avec et non contre la nature, et elle nous donne la capacité d'être des acteurs des solutions développées face aux nombreux problèmes nous affectant aussi bien à l'échelle locale qu'à l'échelle planétaire.

Le fondement de la Permaculture est une philosophie dont l'éthique est de prendre soin de la Terre, des Hommes, et de distribuer les surplus de façon équitable.



Stage d'initiation à la Permaculture

2 jours – 16 heures

La Permaculture est un outil permettant à chacun, où qu'il soit, d'élaborer des solutions positives pour faire face aux multiples problèmes auxquels la Terre est aujourd'hui confrontée. Elle encourage chacun à se responsabiliser pour satisfaire ses besoins et ceux de ses proches tout en réduisant sa dépendance aux énergies non-renouvelables. Récolter le plus possible de nourriture de son jardin, tout en prenant soin de la terre et de la vie qu'elle abrite en son sein et à sa surface nous permet de nous nourrir sainement en harmonie avec la nature.



STAGE D'INITIATION À LA PERMACULTURE



Objectif de la formation : Ce stage a pour but de vous donner des bases solides pour aménager votre environnement, selon vos besoins. Cette formation est non diplômante. Elle passe en revue les points suivants :

- Définition de la Permaculture
- Principes éthiques
- Les principes et méthodologies de Design
- Application de la Permaculture
- Présentation concrète de l'activité de Maraîchage Bio Permaculturel
- Approche de la butte ronde et de la planche plate

Public : Tout publics

Formateur : Gérard Perrot
Maraîcher bio en Permaculture
Titulaire du Cours Certifié de Permaculture, et du Maraîchage Bio Permaculturel à la ferme du Bec Hellouin.

Formation : 16 heures de théorie et de pratique à la Ferme des Longs Sillons



STAGE D'INITIATION À LA PERMACULTURE

Dates :

Du 15 au 16 février 2020
Du 29 au 1 mars 2020
Du 14 au 15 mars 2020
Du 28 au 29 mars 2020
Du 11 au 12 avril 2020
Du 25 au 26 avril 2020
Du 9 au 10 mai 2020
Du 23 au 24 mai 2020
Du 6 au 7 juin 2020
Du 20 au 21 juin 2020
Du 4 au 5 juillet 2020
Du 18 au 19 juillet 2020
Du 1^{er} au 2 août 2020
Du 15 au 16 août 2020
Du 29 au 30 août 2020
Du 12 au 13 septembre 2020
Du 10 au 11 octobre 2020
Du 24 au 25 octobre 2020
Du 7 au 8 novembre 2020
Du 21 au 22 novembre 2020
Du 5 au 6 décembre 2020
Du 19 au 20 décembre 2020

Horaires : 9h – 18h

Age minimum pour participer : 18 ans

Tarif : 120 € (et 200 € pour les couples)

Repas : Les repas sont à prévoir et seront partagés à la ferme. Un coin cuisine est mis à votre disposition pour préparer ou réchauffer vos repas ainsi qu'un réfrigérateur



NOUVEAUTÉ 2020

Possibilité de cumuler cette formation à la suite d'un stage d'initiation



Maraîchage Bio Permaculturel

2 jours – 16 heures

Objectif de la formation : Je vous propose de répondre au cours de ce stage aux questions que vous vous posez :

- à quoi ressemble une ferme urbaine
- quelles sont les compétences dont vous avez besoin pour vous lancer ou pour faire évoluer votre ferme
- quelles sont les pistes afin de rendre pérenne votre activité

Alternance de cours en salle et de pratiques à la ferme, fiches techniques, livres de référence, outils de jardinage et de maraîchage

Ce stage a pour objectif de vous permettre de réaliser une production très intensive sur une petite surface cultivée sans recours aux énergies fossiles. Cette formation est non diplômante, une attestation de formation sera remise en fin de stage.



FORMATION MARAÎCHAGE BIO PERMACULTUREL

Dates :

Du 17 au 18 février 2020
Du 2 au 3 mars 2020
Du 16 au 17 mars 2020
Du 30 au 31 mars 2020
Du 13 au 14 avril 2020
Du 27 au 28 avril 2020
Du 11 au 12 mai 2020
Du 25 au 26 mai 2020
Du 8 au 9 juin 2020
Du 22 au 23 juin 2020
Du 6 au 7 juillet 2020
Du 20 au 21 juillet 2020
Du 3 au 4 août 2020
Du 17 au 18 août 2020
Du 31 au 1^{er} septembre 2020
Du 14 au 15 septembre 2020
Du 12 au 13 octobre 2020
Du 26 au 27 octobre 2020
Du 9 au 10 novembre 2020
Du 23 au 24 novembre 2020
Du 7 au 8 décembre 2020
Du 21 au 22 décembre 2020

Horaires : 9h – 18h

Age minimum pour participer : 18 ans

Tarif : 120 € (et 200 € pour les couples)

Repas : Les repas sont à prévoir et seront partagés à la ferme. Un coin cuisine est mis à votre disposition pour préparer ou réchauffer vos repas ainsi qu'un réfrigérateur

Public : Tout publics ou porteur de projet

Formateur : Gérard Perrot Maraîcher bio en Permaculture

Titulaire du Cours Certifié de Permaculture, et du Maraîchage Bio Permaculturel à la ferme du Bec Hellouin.

Formation : 16 heures de théorie et de pratique à la Ferme des Longs Sillons



Témoignages

Un grand merci pour ce stage dont je garde une super bonne impression : ton lieu est vraiment magnifique ! Et j'ai appris énormément. *Aliette*

Merci pour tout ton savoir, ce fut un Weekend très fructueux et qui m'a beaucoup apporté. *Grégoire*

Merci à toi! Ce weekend fut révélateur pour moi et passionnant! *Sabrine*

C'était un plaisir de participer à ce stage et ça m'a donné une pêche d'enfer pour avancer dans la transition Permaculturelle. *Manolita*

Merci à toi pour ces deux journées très enrichissantes : aussi bien humainement, qu'intellectuellement ! Toute l'équipe était ravie ! *Tatiana*

Je suis très enthousiaste après ce week-end consacré aux projets et actions des uns et des autres via la permaculture. Merci de nous avoir fait partager ton expérience et tes connaissances. *Catherine*

J'ai beaucoup apprécié le stage, tu vis vraiment dans un bel endroit et tu sais transmettre la passion que tu as pour la nature et la permaculture. *Martine*

J'ai un profond respect et une réelle admiration pour ceux qui agissent aussi concrètement que tu peux le faire au sein de ta "micro-ferme". *Philippe*

Je suis heureuse et reconnaissante d'avoir pu te rencontrer et honorée d'avoir pu apprendre sur ta ferme ! *Émile*

Nous avons eu la chance de t'avoir pour cette mise en bouche. Nous avons apprécié ton enthousiasme et ta générosité dans le partage de ta connaissance et engagement pour la permaculture. *Nicolas*

J'ai passé un moment fort sympathique avec tous de beaux échanges et une belle initiation à la permaculture *Marie-France*

J'ai été ravi de mon week-end dernier, ça m'a vraiment donné envie de mettre la main à la terre. *Lucas*

Ce week-end à tes cotés fut très enrichissant. Tu as la passion pour la terre et pour la nature très communicative ! J'ai beaucoup apprécié ta sincérité. Car derrière le rêve, il y a une réalité. La culture de la terre c'est difficile, parfois ingrat. Elle demande beaucoup d'efforts, de sacrifices. Mais se reconnecter à la terre et au sens de la vie est à ce prix. Tu as fait ce choix et tu as le courage de l'assumer entièrement. Alors encore merci, pour ce que tu fais et pour nous l'avoir fait partager. *Olivier*

Un grand merci pour ces deux jours de formation en ta compagnie. Au delà de l'aspect pratique, j'ai vraiment apprécié ton approche "à cœur ouvert" qui transpire la sincérité et témoigne d'une grande sensibilité. *Grégory*

Il en est de ces personnes qui apaisent, motivent et enrichissent...pour tout cela, merci à toi. J'ai passé un excellent week-end. *Mélanie*



FORMULAIRE D'INSCRIPTION STAGES ET FORMATIONS 2020

Nom Prénom :

Email :

Adresse :

Téléphone :

Stage d'initiation

Dates retenues

Nombre de participants ...

.... X 120€ =

.... X 200€ =

Formation Maraîchage

Dates retenues

Nombre de participants ...

.... X 120€ =

.... X 200€ =

Acompte



Conditions générales de vente et inscription : L'inscription à un stage ou à une formation nécessite le versement d'un acompte de 50 € par stagiaire. Le solde du stage ou de la formation est réglé lors du stage ou de la formation.

L'inscription est effectuée à l'aide du formulaire d'inscription présent à la page **n° 11** de ce document.

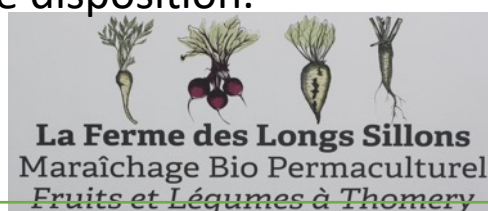
Le règlement peut se faire par chèque (à l'ordre de La Ferme des Longs Sillons), virement bancaire ou postal.

Repas : Les repas sont à prévoir et seront partagés à la ferme. Un coin cuisine est mis à votre disposition pour préparer ou réchauffer vos repas ainsi qu'un réfrigérateur. Attention il n'y a pas de four à micro onde à la ferme.

Début et fin des stages : L'accueil des stagiaires se fait à 9 h le premier jour du stage. Le stage se termine à 18 h le dernier jour.

Voici ce que je vous suggère d'apporter pour rendre votre séjour plus agréable :

- Vêtements chauds, imperméable, bottes de travail, gants de jardinage, chapeau, lunettes de soleil.
- Chaussures d'intérieur ou pantoufles.
- Couteau de poche et si possible un sécateur pouvant être porté dans un étui à la ceinture.
- Bouteille d'eau et/ou tasse personnelle, serviette de table.
- Bloc-notes, cahier de notes, tablette rigide avec pince, crayons de plomb (mines grasses et dures), crayons de couleur.
- Outils de jardinage personnels (identifiés) si vous le souhaitez.
- Appareil photo (facultatif).
- Instruments de musique pour les soirées (n'hésitez surtout pas !).
- Si vous le souhaitez, à partager avec les participants (bien identifier vos livres et CD) : livres de référence ou magazines sur l'agriculture ou le jardinage écologique, la permaculture, l'horticulture, les plantes indigènes et médicinales, la maison écologique, les énergies alternatives, vidéos/DVD sur les mêmes sujets, etc. De nombreux livres sont à votre disposition.



Règlement intérieur de la Ferme des Longs Sillons

Respect du site et des autres participants :

- Le calme et la beauté du lieu sont l'affaire de tous : merci d'éviter toute pollution sonore (radio, usage intempestif de téléphone portable...), visuelle (affichage peu discret de marques publicitaires...) ou matérielle (déchets, mégots de cigarette...).
- Les horaires (début et fin des formations, repas, cours...) doivent être respectés.
- Il est interdit de fumer dans les bâtiments.
- Chaque stagiaire participe à un service par jour (ménage, vaisselle...). Les locaux doivent être laissés propres et rangés à l'issue du stage.
- L'abus d'alcool est prohibé, de même que la possession et l'usage de stupéfiants.

Sécurité :

- Les mineurs sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnateurs adultes. La Ferme des Longs Sillons décline toute responsabilité concernant les mineurs.
- La Ferme des Longs Sillons est une exploitation agricole et non un espace de loisirs ; elle abrite différents équipements professionnels ainsi que des animaux. Il appartient à chacun de respecter les règles de sécurité élémentaires :
 - o Pas de feu près des bâtiments, du foin, de la paille...
 - o Pas de flamme nue (bougie, encens...) à l'intérieur des bâtiments.
 - o Être vigilant aux abords des mares, en particulier pour les enfants.
 - o Respecter les règles de bon sens en présence des animaux. Les enfants ne sont pas autorisés à les approcher sans la présence d'un adulte.
 - o Utiliser de manière appropriée les outils, en particulier les outils tranchants, et respecter les consignes données par les animateurs. Les stagiaires ne sont pas autorisés à utiliser des outils à moteur (tronçonneuse...).
 - o D'une manière générale, chaque stagiaire s'engage à pratiquer les activités proposées dans le respect de sa sécurité et de celle d'autrui et à respecter les consignes de sécurité données par les formateurs.

Contenu des formations :

- Les contenus des formations donnés dans les documents de présentation (plaquette, site internet), sont fournis à titre indicatif et susceptibles de modifications, liées à la météo et à la disponibilité des intervenants notamment.

Santé :

- Les activités proposées durant les formations sont adaptées à toute personne en bonne santé. Il n'est pas demandé de certificat médical à l'inscription ; il appartient à chaque stagiaire de juger si son état de santé lui permet ou non de participer à une formation. L'inscription sous entend que l'état de santé du stagiaire ne fait l'objet d'aucune contre indication médicale. D'éventuels problèmes de santé ou allergies alimentaires doivent être signalés aux organisateurs.

Assurances :

- Chaque stagiaire devra avoir souscrit une assurance adaptée pour les activités pratiquées durant la formation. En cas de dommage corporel (non causé par un tiers) survenant durant la formation, y compris lors des activités pratiques proposées dans le cadre de la formation, c'est l'assurance maladie du stagiaire, ainsi que sa complémentaire santé s'il en dispose, qui le couvrent. Il existe d'autres types d'assurances auxquelles le stagiaire peut souscrire s'il le souhaite en complément.
- La Ferme des Longs Sillons, déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile auprès d'APRIL. Cette assurance responsabilité civile couvre les dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel garanti, causé à autrui (voir contrat d'assurance pour clause exacte).

Comportement :

- En cas de problème sérieux entravant la bonne marche de la formation, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer un stagiaire. Dans ce cas les frais de formation seront remboursés au prorata des jours de formation non effectués, sans qu'il ne soit versé d'indemnité complémentaire.

Confidentialité :

- Dans le cas où le stagiaire se voit remettre un support de cours spécifique à la Ferme des Longs Sillons, il est autorisé à l'utiliser pour son usage personnel uniquement ; ce support ne devra pas être diffusé, photocopié, mis à disposition sur internet ou publié, sauf autorisation écrite de l'auteur.

Droit à l'image :

- Des images (photos ou films) peuvent être réalisées par les organisateurs ou par une personne mandatée par eux, durant les formations. Les organisateurs se réservent le droit de publier ces images pour la communication de la ferme ou d'éventuelles publications. Dans le cas où un stagiaire ne souhaiterait pas figurer sur ces supports, il devra en informer expressément les organisateurs.
- Les stagiaires sont autorisés à réaliser des photos ou films durant les formations, pour un usage privé exclusivement. Toute diffusion ou publication de document réalisé à la Ferme des Longs Sillons est soumise à l'autorisation écrite préalable des organisateurs. Les stagiaires sont aussi invités à solliciter l'accord des autres participants avant de réaliser des images.

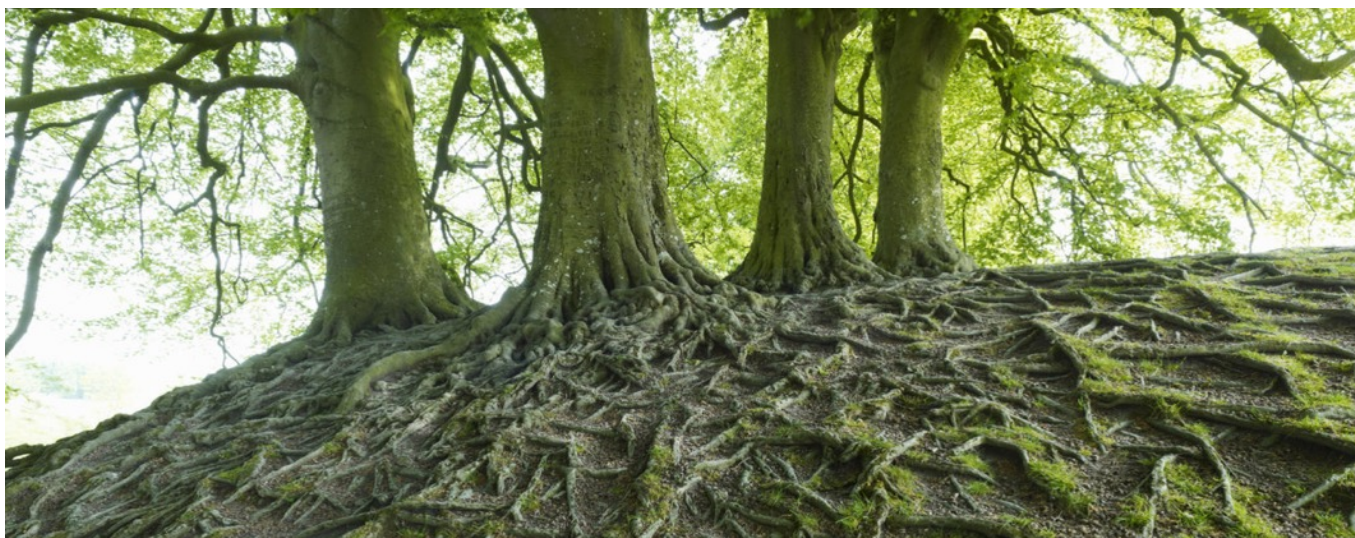
Informatique et liberté :

- Conformément à la loi Informatique et liberté du 6 janvier 1978, chaque participant est informé que les informations communiquées sur le formulaire d'inscription pourront faire l'objet ultérieur de traitement. Le participant est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les renseignements le concernant.



La Ferme des Longs Sillons
Maraîchage Bio Permaculturel
Fruits et Légumes à Thomery

Plan d'accès



La Ferme des Longs Sillons
53 rue des Montforts
77810 Thomery
0771725844
www.lafermedeslongssillons.com
lafermedeslongssillons@gmail.com

